Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le 02/10/2026
ID : 062-216204917-20260928-D2026_079-DE

Département du Pas de Calais

Arrondissement de Béthune

Mairie de Laventie

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 septembre 2026

Délibération 2026.79

L'an 2026, le 28 septembre à 18 heures et 30 minutes, les membres du Conseil municipal se sont réunis à Laventie, Salon Montmorency, rue Delphin Chavatte, sur la convocation adressée par Nathalie DEBAISIEUX, maire de la commune, le 21 septembre 2026.

Nombre de conseillers en exercice le jour de la séance : 29
Nombre de présents : 26 / Nombre d'absents : 3 / Nombre de pouvoirs : 3
Nombre de votants : 29

Madame DEBAISIEUX Nathalie
Monsieur DEMONT Eric
Madame MANCEY Véronique, absente, pouvoir à Madame le Maire
Monsieur LAPLUME Joël
Madame COUSIN Sylvie
Monsieur VERDRON Laurent
Madame BOYET Juliette
Monsieur LEGILLON Sébastien
Madame DURIEUX Elise
Monsieur DEVEAUX Jean-Marie
Madame VASSEUR Ludivine
Monsieur SCHINDLER Jean-Joël
Madame VERPOEST Lucie
Monsieur WIART Bruno
Monsieur VANCAUWELAERD Philippe
Madame PEREL Marie-Cécile
Monsieur DUTOIT Michel
Monsieur COPIN Fréderic, absent, pouvoir à Madame Ludivine VASSEUR
Madame HART Isabelle
Madame CAPLIEZ Isabelle
Monsieur MARCHAL Cyril
Madame DONNET Jenny, absente, pouvoir à Madame Juliette BOYET
Madame JESSEL Elodie
Monsieur MOUQUET Denis
Madame DESMAREZ Axelle
Monsieur MAQUET Christophe
Madame DUMONT Audrey
Madame BUDENHULZER Noémie
Monsieur BUISINE Jean-Louis

Secrétaire de séance : Madame BOYET

Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le 02/10/2026
ID : 062-216204917-20260928-D2026_079-DE

2026.79 Délibération relative à la dénomination d'un secteur situé sur une partie de la rue de la Vangerie et de la rue Plate en "Hameau de quatre paroisses"

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses dispositions relatives aux compétences du conseil municipal ;

Considérant que le secteur situé sur une partie de la rue de la Vangerie et de la rue Plate – du point PR 3 + 260 au point PR 4 + 445 de la D169, voir plan annexé à la présente délibération - constitue un ensemble d'habitations existant et identifiable ;

Considérant la vitesse excessive constatée sur ledit tronçon ;

Considérant qu'il convient, afin de faciliter l'identification du secteur, la localisation des habitations et l'information des administrés, de lui attribuer une dénomination officielle ;

Il est demandé au conseil municipal de bien vouloir :

- DENOMMER officiellement le secteur situé sur une partie de la rue de la Vangerie et de la rue Plate du point PR 3 + 260 au point PR 4 + 445 de la D169 : "Hameau des quatre paroisses"

- PRECISER que cette dénomination concerne le secteur géographique délimité conformément au plan annexé à la présente délibération.

- CHARGER Madame le Maire de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de Laventie, à l'unanimité des membres présents :

- **DENOMME** officiellement le secteur situé sur une partie de la rue de la Vangerie et de la rue Plate du point PR 3 + 260 au point PR 4 + 445 de la D169 : "Hameau des quatre paroisses"

- **PRECISE** que cette dénomination concerne le secteur géographique délimité conformément au plan annexé à la présente délibération.

- **CHARGE** Madame le Maire de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Nombre de votants : 29
Nombre de vote pour : 29
Nombre de votes contre : 0
Nombre d'abstention : 0
La présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Béthune pour visa et contrôle de légalité.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE.

Fait à LAVENTIE, le 28 septembre 2026.

Le Maire de Laventie,
Nathalie DEBAISIEUX

MAIRIE DE LAVENTIE
62840

Le Secrétaire de séance,
Madame BOYET

Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le 02/10/2026
ID : 062-216204917-20260928-D2026_079-DE

Annexe relative à la délibération créant un nouveau hameau à Laventie.

Plan et délimitation du hameau :

